

2°) Démographie et Industrialisation d'une Région Rurale : Le Canton de Tarare,
de la fin du XVIIIe Siècle à nos Jours.

par Claude ALBOUT.

Mémoire de maîtrise soutenu le 23 Juin 1970

Jury : M. Pierre LEON, M. Gilbert GARRIER.

Au fond d'une vaste dépression marquant l'aboutissement d'un golfe transversal : la vallée de la Turdine, au contact des Monts du Lyonnais et du Beaujolais, à mi-chemin entre Lyon et Roanne, Tarare fut le siège, à la fin du XVIIIe Siècle, d'un grand essor industriel.

Ce petit bourg, situé sur la « grande voie française », vit alors essentiellement de sa position de poste de « pied de col », sur une route servant de lien entre les bassins du Rhône et de la Loire. Dans la campagne environnante, l'agriculture végète sur un sol médiocre ; aussi le « relayage » est, avec le tissage du chanvre, un précieux appoint à cette économie rurale très défavorisée par les conditions naturelles.

Un homme : Georges Antoine SIMONET a l'idée alors d'implanter dans ce canton, qui possède la particularité d'avoir des eaux très pures, l'industrie de la Mousseline, qui triomphant, à cette époque, dans la mode, est le grand monopole de la Suisse.

Après de nombreuses difficultés dues surtout au manque d'approvisionnement en fils assez fins et malgré l'aide du Pouvoir Royal, cette tentative se termine par un échec. Mais l'idée est lancée, rapidement reprise, le problème de la matière première étant partiellement résolu, dès le début du XIXe siècle cette industrie connaît un très grand essor.

Tarare est alors le siège de maisons « lanceuses d'ordres » et de différents ateliers assurant le traitement du produit fini. Quant aux opérations de tissage et de décoration - en particulier la broderie -, elles sont accomplies par les habitants des fermes de la région et notamment du Canton de Tarare : « chaque hiver toute ferme devient un atelier ». C'est ainsi que, dès cette époque, est mise en place une organisation qui a duré pendant tout le XIXe siècle, et qui a donné un caractère ambigu à ces activités rurales, qu'il est ainsi très difficile de saisir à travers les déclarations des différents recensements : tout paysan étant plus ou moins un ouvrier de la Fabrique de Tarare.

C'est ainsi que la Mousseline règne sur la région durant toute la première moitié du XIXe siècle. Tarare possède le monopole de ce textile et constitue, avec sa fabrique, un pôle industriel totalement indépendant des métropoles voisines : Lyon et Roanne. Dès les années 1831, date à partir de laquelle on peut consulter des recensements valables, on relève à Tarare une très rapide progression du chiffre de la population, qui atteint en 1861 : 14 544 habitants, ayant ainsi subi une croissance de 112 %.

Dans le monde rural du Canton, cette prospérité génératrice du travail, semble retenir sur place une population qui conserve encore une structure jeune, malgré un faible début d'émigration.

Cet apport de l'industrie permet, en effet, aux cultivateurs de continuer à vivre sur une terre peu fertile, où, comme le montre le dépouillement du cadastre, la petite propriété est souveraine ; on y relève, au début du XIX^e siècle seulement quelques grands domaines appartenant, comme à Joux, à la Noblesse ou à la grande Bourgeoisie lyonnaise ; en particulier à Daréizé, village du Sud, où le vignoble commence déjà à individualiser cette partie du Canton.

Dès les années 1860, la routine, le désenchantement de la mode et surtout l'apparition de concurrents, surtout étrangers, commencent à entraîner peu à peu la remise en question d'un monopole que Tarare détient depuis plus d'un demi-siècle.

En particulier, le traité de commerce franco-suisse de 1864 constitue, semble-t-il, d'après les nombreux rapports et pétitions trouvés dans les registres de délibération de la Chambre de Commerce de Tarare, un véritable tournant pour la Fabrique de cette Ville, qui a connu alors une grande récession, amplifiée par une conjoncture défavorable, née de la « grande dépression de 1875-1895 ».

La ville de Tarare connaît donc une lente « agonie démographique », qui se reflète dans le vieillissement progressif de sa population, dû au déficit des mouvements naturels, qui a débuté dès 1861, et à un mouvement d'émigration, qui touche en particulier la jeunesse, à cause du manque de débouchés et du timide début de la mécanisation. Ainsi, en 1911, Tarare ne compte plus que 13 388 habitants, ayant donc enregistré une baisse de 18,30 % en un demi-siècle.

Cette crise de l'industrie du Chef-lieu provoque, à ce moment, un phénomène de différenciation au sein du Canton.

L'émigration touche durement à la fois le Nord et le Sud. Au Nord, le fait est très net à Joux, la disparition de l'appoint vital que constitue le tissage crée une crise grave : très rapidement le déficit des mouvements naturels se joint à l'émigration, qui devient de plus en plus importante, pour entraîner le vieillissement et la baisse de la population. Cet exode atteint aussi bien les bourgs que les écarts où la médiocrité des cultures pratiquées ne peut suffire à retenir les paysans.

Au Sud, on relève une semblable hémorragie démographique, mais il y a reconversion totale de l'économie vers une agriculture qui, par sa situation, est plus riche : la vigne y jouant un rôle important.

A l'Est, dans la vallée du Soanon, le déficit démographique est plus limité car l'industrie demeure implantée dans cette région : grâce à la qualité de ses ouvriers, elle conserve le tissage des mousselines très fines et passe, en partie, sous le contrôle de la Soierie lyonnaise, pour les tissus façonnés. Au sein de ces villages, on constate un mouvement migratoire, qui se produit entre les écarts, où l'agriculture est toujours très pauvre, et le bourg, où les gens se spécialisent dans le textile. Ce fait est particulièrement frappant à St-Clément-sur-Valsonne, où il y a création d'une petite usine, qui, rapidement, sert de relais entre les « grands soyeux » lyonnais et les canuts de la région.

En 1913, la consultation du cadastre témoigne de l'accentuation de ces phénomènes, dus à la fois à l'émiettement de la propriété rurale et à l'apparition de vastes surfaces occupées par les grands bourgeois lyonnais, face à une multitude de petits possédants tarariens qui, en émigrant de leur village, ont conservé une partie de leur bien familial,

La première Guerre Mondiale accentue brutalement la crise qui pèse sur ce Canton.

Malgré l'apparition du Voile, qui fait tomber la Fabrique de Tarare sous l'influence lyonnaise, le phénomène de dépopulation se poursuit jusqu'en 1946, où Tarare atteint son chiffre le plus bas, avec seulement

10142 habitants. Le vieillissement de la population est très net, sans doute, la création, dans cette Ville, en 1934, d'un Hopital-Maternité fausse toute étude des mouvements naturels, mais on peut supposer, sans gros risques, que le déficit y est encore grand. Tarare n'échappe donc pas à la léthargie de l'Entre-deux Guerres tant du point de vue démographique qu'industriel : le Textile, unique industrie de la ville, ayant subi gravement les conséquences de la « grande crise ».

Partout, les villages ont supporté de lourdes pertes durant la Grande Guerre. Elles s'amplifient par un enchaînement de faits d'ordre économique et psychologique, qui font que les jeunes acceptent de moins en moins de rester dans des fermes qui ne sont plus rentables, surtout dans la partie septentrionale du Canton.

De plus, le métier à bras est maintenant définitivement condamné. L'électrification des bourgs permet seulement à ceux qui possèdent des capitaux de se reconvertir avec des métiers mécaniques. C'est ce qui se produit à St Clément sur Valsonne. Partout, ailleurs, le tissage déserte définitivement la région.

Aussi la population recule et vieillit dans l'ensemble du monde rural local. Tarare continue à y jouer son rôle : celui de pôle d'attraction, accueillant à l'émigration des jeunes ruraux, qui, par la suite, se dirigent vers Lyon.

Partout, au sein des campagnes, ce fait entraîne un recul des cultures au profit de la forêt, qui commence à devenir de plus en plus envahissante. La propriété du sol, qui reste toujours très morcelée, échappe aux autochtones.

Depuis la dernière guerre, Tarare connaît à nouveau un sursaut démographique qui fait qu'en 1968, cette Ville compte 12424 habitants. Le phénomène est essentiellement dû au redémarrage de l'industrie textile locale, grâce à l'essor du voile tergal, dont elle détient pratiquement le monopole pour toute la France. Ce renouveau se concrétise par l'apparition de nouvelles constructions, qui égayent un peu l'aspect assez morne qu'avait pris la cité à la suite du long marasme économique qu'elle avait subi.

Au Sud du Canton, le monde rural trouve un nouveau débouché grâce à l'appellation contrôlée « beaujolaise », qui vient d'être attribuée à une partie de son vignoble ; la moyenne propriété, bien que toujours nettement minoritaire, y connaît une certaine expansion.

Au Nord l'exode continue. Le sapin devient l'élément dominant et le bon placement qu'il représente pour les capitaux fait que des Sociétés anonymes tarariennes, très liées à la Fabrique, y investissent beaucoup et contribuent à entamer un certain regroupement des terres au sein d'un pays, où domine toujours la petite propriété, qui est surtout aux mains de petits possédants lyonnais ou tarariens. Les moyennes surfaces sont essentiellement le fait de quelques cultivateurs, qui demeurent sur place et s'adonnent à l'élevage.

Dans la vallée du Soanon, l'industrie a beaucoup de peine à y demeurer, car elle doit faire face à l'automatisation ; l'industrie tararienne dont elle dépend à nouveau, a elle-même tendance, durant ces toutes dernières années, à retenir une main-d'oeuvre de moins en moins importante, dont la qualification n'est plus indispensable.

L'avenir de Tarare dépend donc toujours de la prospérité de l'industrie dominante qu'est le textile. Le Sud étant mis à part, le reste du Canton voit son agriculture reculer. Pour les villages proches du Chef-lieu, le choix de leur bourg comme lieu de résidence secondaire ou principale des tarariens constitue le seul espoir ; pour les autres, le développement d'un « tourisme de week-end » et peut-être la création de « villages de vacances » représentent l'unique débouché à toute cette région, où tant de métiers à bras ont contribué durant tout le XIXe siècle à créer et à maintenir la renommée de la « Mousseline de Tarare ».

Au cours d'une discussion longue et serrée, Monsieur GARRIER félicite Monsieur Claude ALBOUT pour son effort méritoire ; le mémoire produit, gros volume de plus de 300 pages, est le résultat d'un travail considérable, mené avec honnêteté, franchise et obstination. Sans doute, ne va-t-il pas sans compter de réels défauts. Il est parfois incomplet, et d'assez nombreuses lacunes peuvent être repérées en matière de démographie, de croissance industrielle, tandis que les revenus agricoles, la reforestation, les rythmes des mutations de la propriété auraient pu être étudiés de façon plus profonde. De plus, le travail ne se développe qu'avec lenteur ; les répétitions sont nombreuses, les analyses parfois trop minutieuses, ce qui entraîne parfois pour le lecteur, une certaine fatigue. Enfin, l'appareil graphique est bon, mais très touffu, et le style manque de vigueur et d'éclat.

De son côté, M. LEON regrette que M. Claude ALBOUT ait eu trop souvent recours à un « pointillisme » excessif, et qu'il ait « recouvert » certaines données fondamentales par une trop grande luxuriance de chiffres. Par ailleurs, soucieux de bien distinguer les phases d'une évolution longue, l'auteur les a parfois trop multipliées et, de ses classements minutieux et divers, sort une impression de confusion. Les structures socio-professionnelles, l'histoire industrielle de Tarare auraient, par contre, gagné à être mieux précisées, tandis que l'ouvrage manque de bases théoriques, notamment sur les problèmes de la croissance.

Il n'en reste pas moins que, ces réserves faites, le jury est unanime à louer M. ALBOUT d'un effort remarquable, qui a permis à ce jeune chercheur de mettre en valeur, dans la très longue période, des rapports complexes et variables qui unissent, dans une région très originale et contrastée, mouvements industriels et phénomènes démographiques. Il a aussi apprécié, à sa juste valeur, l'ingéniosité statistique dont l'auteur a fait preuve, l'habileté de son plan, la netteté et la vigueur de ses conclusions, qui « apportent » à l'Histoire Générale des Economies et des Sociétés. Aussi, lui accorde-t-il la « Mention Très Bien » à laquelle il ajoute ses félicitations.